

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE

A/5989  
24 septembre 1965  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS-  
FRANCAIS

Vingtième session

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA VINGTIÈME SESSION ORDINAIRE  
ET REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

Deuxième rapport du Bureau

1. A sa 160ème séance, le 24 septembre 1965, le Bureau a examiné une demande présentée par l'Algérie, le Burundi, le Cameroun, le Congo (Brazzaville), la Côte d'Ivoire, le Dahomey, l'Ethiopie, le Gabon, le Ghana, la Guinée, la Haute-Volta, le Kenya, le Libéria, la Libye, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, la Nigéria, l'Ouganda, la République arabe unie, la République centrafricaine, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, le Sénégal, le Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Tchad, le Togo, la Tunisie et la Zambie, tendant à ce que soit inscrite à l'ordre du jour de la vingtième session une question nouvelle intitulée "Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique" (A/5975).
2. Le Bureau a décidé, sans objection, de recommander que la question soit inscrite à l'ordre du jour et renvoyée à la Première Commission.

65-22633

18